

LE MAG

N° 22
FÉVRIER 2020
AVRIL 2020

CHENNEVIÈRES

ACTUALITÉS DE VOTRE VILLE

WWW.CHENNEVIÈRES.COM

belle et
heureuse année



2020

Chennevrières
en cœur



REPORTAGE

Aide aux
devoirs à l'Espace
Socioculturel

p.6



GRAND ANGLE

Les élections
municipales
et territoriales

p.17



TEMPS LIBRE

Demande de
subvention pour
les associations

p.26

Location appartements avec services

Journées Portes Ouvertes
Tous les jeudis de 9h30 à 17h

COGEDIMclub
RÉSIDENCES SENIORS

Votre résidence seniors à Boissy-Saint-Léger
100 % pour le bien-être

Une équipe présente 7j/7 Des services sur-mesure Des activités culturelles et sportives Un restaurant convivial

Séjour découverte : une semaine pour tester et approuver

Visite de l'appartement témoin sur rendez-vous
 Votre conseiller :
Le Jardin des Orchidées :
 3 Ter rue de Paris
 94 470 Boissy-Saint-Léger **06 86 01 66 42**
0805 234 200*

www.cogedim-club.fr

*Service et appel gratuit, 7 jours sur 7. COGEDIM club® est une marque du groupe Altarea Cogedim.

Le Bien-Être Chez Vous

Services à la personne

- AIDE À LA TOILETTE
- ACCOMPAGNEMENT
- AIDE AU COUCHER
- COURSES
- AIDE MÉNAGÈRE
- TRANSPORT VÉHICULÉ + TPMR

34/36 route de la libération - 94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
 01 45 93 12 67 / 06 24 16 91 08
 lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

A votre écoute... solutions auditives

Vos économies peuvent se la couler douce !

En 2020, avec le **100% SANTÉ** faites jusqu'à **600€** d'économie par appareil

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
48, route de la Libération
01 45 90 22 80
 chennevieres@a-votre-ecoute.fr

Guillaume CAILLOU
Audioprothésiste diplômé d'état

Carla LUMBROSO
Audioprothésiste diplômée d'état

SERVICE APRÈS VENTE

www.a-votre-ecoute.fr

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales. Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale (Article L. 52-1 du Code électoral), j'ai décidé de suspendre la publication de l'édito du Maire.

Le groupe de la majorité a également pris la décision de ne plus publier de tribune.



Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

PARTICIPEZ AUX TOURNOIS DU **GAMES'DAY** !

VOUS AIMEZ LES JEUX VIDÉO ? Vous êtes imbattables sur Fifa ou Just dance ! Alors venez vous mesurer lors de tournois organisés au Fort de Champigny à l'occasion du Games'day, le **samedi 29 février**. Le vainqueur du tournoi Fifa continuera l'aventure ! A vos manettes !



TOURNOI FIFA

Devenez le champion de la sélection communale FFJV Football Virtuel. Vous serez 64 joueurs à vous affronter lors de ce tournoi : phases de sélection, 8^e de finale, ¼, ½ finale et finale. Vous serez le champion de Chennevières. Grâce à notre partenaire Event 2 Give, homologué à la Fédération Française de Jeux Vidéo, le gagnant canavérois poursuivra l'aventure et participera ensuite à des sélections intercommunales, départementales, régionales voire plus !!!

ESPACE DÉCOUVERTE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE



TOURNOI JUST DANCE

« Laissez vous emporter par la danse ». Le Fort va se transformer en dancefloor. Venez danser sur les chorégraphies des hits incontournables du moment : « Into the unknown » de La reine des neiges 2, « Taki, Taki » de DJ Snake avec Selena Gomez « I don't care » d'Ed Sheeran et Justin Bieber, « Bad Guy » de Billy Eilish et des tubes plus anciens des « Just dance » précédents. Et si vous êtes doué pour la danse, tentez de remporter un lot.



Samedi 29 février
De 10 h à 18 h
Fort de Champigny
(140 bis rue Aristide Briand)
Entrée libre

ESPACE « VERSUS FIGHTING »

Des bornes de jeux et des consoles PS4 seront à votre disposition pour vous amuser sur des jeux « Versus Fighting », jeux de combat comme « Street fighter ». Un tournoi aura lieu sur la journée avec un lot à la clé.



Travaux

DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES

Dans le cadre du regroupement des services au sein du centre municipal la Colline (lire page 7), les déménagements ont commencé. Depuis le 20 janvier, le service logement s'est installé avec l'Espace Socioculturel au 13 rue Rabelais. La Maison pour l'Emploi, les services politique de la ville et développement économique sont également désormais domiciliés au 13 rue Rabelais. Le Relais Santé va lui déménager à la fin du premier trimestre. Des travaux sont également en cours à la Bergamote.



Durant les chantiers, certaines activités de l'Espace Socioculturel et de la petite enfance sont délocalisées. (voir pages 7 et 10)



LE SQUARE DU JEU DE PAUME

Depuis le 30 septembre 2019, la parcelle dite « Place du 8 mai » a repris sa dénomination de « Square du Jeu de Paume ». Le rond-point conserve le nom de « Place du 8 mai 1945 ». Cette dénomination fait référence à l'un des plus anciens jeux de plein air pratiqués sur cette place, où chacun pouvait autrefois se promener et jouer à sa guise. Ce lieu a également servi de terrain de manœuvre aux pompiers volontaires de la Commune qui y avaient installé une grande échelle au début du XX^e siècle. Jusqu'au 5 avril 1978, ce lieu s'appelait « Place du Jeu de Paume ». Elle a ensuite été dénommée « Place du 8 mai 1945 » à la demande de l'association des Anciens combattants et prisonniers de guerre de Chennevières et d'Ormesson.

LE GROUPE SCOLAIRE GERMAINE TILLION

Les travaux de construction avancent et les bâtiments commencent à prendre forme. Une partie de la charpente a été montée. D'autre part, la dalle a été coulée au niveau du parking souterrain qui se situera sous l'équipement polyvalent.



LE PARC DU FORT DE CHAMPIGNY



Les arbres malades ont été coupés pour laisser place à de jeunes pousses

Les travaux sur les espaces verts s'achèvent. Au printemps, une centaine d'arbres sera replantée (diamètre 10/12 et hauteur de 2,50 mètres); ainsi que des jeunes plants forestiers, d'essence forestière locale et rustique. Les travaux de serrurerie et de maçonnerie sont en cours. Tous ces travaux seront achevés d'ici le printemps.

EGLISE SAINT PIERRE

Le chantier se poursuit avec la restauration des façades. Le chevet de l'église (l'arrière) est en voie d'achèvement : il reste le nettoyage des vitraux. La rampe d'accès pour personne à mobilité réduite est achevée. La restauration des deux zones de décors de part et d'autre de la nef centrale est terminée. La mise en œuvre des tirants en tête de l'absidiole nord est quasi réalisée. Il faut ensuite couler le ciment et remettre la toiture. Les principaux travaux à venir concerneront le réaménagement de l'entrée de l'église.

TRAVAUX DE VOIRIE

- ▶ Rue de La Croix Saint Vincent le revêtement a été refait. Des trottoirs sont en cours de création pour éviter le stationnement sauvage.
- ▶ Des travaux d'enfouissement ont été réalisés fin janvier rue de Chagny et d'autres sont prévus rue Emile Renaud pour la fin du mois de février.

PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES, 4 JOURS PAR SEMAINE, DES BÉNÉVOLES VIENNENT AIDER DES ENFANTS du quartier du Bois l'Abbé à faire leurs devoirs. Les séances se déroulent dans le cadre d'un dispositif encadré par l'Espace Socioculturel.



L'AIDE AUX DEVOIRS PAR DES BÉNÉVOLES

Il est 16 h 30. Cartables sur le dos, ils sont une douzaine d'élèves à arriver directement de l'école. Ils sont accueillis par Samia, Dominique, Martine et Abdel, quatre « accompagnateurs » présents pour les aider à faire les devoirs. La séance commence par un goûter offert. À 17 h, les enfants ouvrent leur agenda. Les bénévoles vérifient que le travail soit bien noté, de façon lisible. Ce jour là : lecture, poésie, mathématique, conjugaison, sciences naturelles, les adultes se consacrent à 3-4 enfants, en fonction de leurs matières préférées et des affinités.

Donner et recevoir

Canavéroise, Samia vient depuis 3 ans, les lundi et jeudi. « J'ai suivi la scolarité de mes

filles. Maintenant elles sont grandes. J'aime bien aider les enfants. »

Dominique, à la retraite, est bénévole depuis le mois d'octobre. Auparavant, elle officiait pour l'association « Coup de pouce scolaire ». Elle a voulu poursuivre son engagement auprès des enfants : « L'école est le seul endroit pour acquérir le savoir et des outils. Si on doit aider les gens, il faut commencer par l'école. Et les échanges sont riches avec les enfants. Ils apportent une ouverture sur le monde ».

Martine, Canavéroise et retraitée, est bénévole depuis 5 ans. Elle ressent ce besoin de donner aux autres. « Le bénévolat c'est en premier lieu pour se faire plaisir. Et si ça sert, tant mieux ! Les enfants donnent beaucoup. C'est l'avenir. On

essaie de les aider dans leurs apprentissages. On constate leurs progrès, c'est hallucinant et gratifiant quand ces améliorations sont reconnues par l'enseignant. Les enfants sont attachants. Des sorties sont aussi organisées. Des liens se créent ».

Aider les enfants en difficulté

Les principales difficultés rencontrées chez ces enfants sont la lecture et la compréhension. Ils viennent de familles qui ne maîtrisent pas le français et ne peuvent pas les aider ou parce que les parents ont peu de temps. L'Espace Socioculturel accueille 32 enfants du CP au CM2. Ils sont repérés par les enseignants des écoles du Bois l'Abbé, en fonction de critères précis. Le contact est établi entre l'Espace Socioculturel et les parents. L'aide aux devoirs n'est pas une obligation pour ces familles mais un service rendu. Un premier entretien permet de connaître leurs motivations et celles de l'enfant. Ensuite, un contrat est signé pour responsabiliser les parents et l'élève.

Un travail de partenariat s'est établi entre le service municipal et les enseignants. Un suivi est effectué régulièrement pour évaluer les progrès des enfants. Un lien est également tissé via le carnet de correspondance pour établir une relation entre les différentes parties pour que chacun puisse être informé et suivre la scolarité de l'enfant.

17 h 45, quand les enfants ont terminé leurs devoirs, ils se rendent à l'atelier ludothèque pour jouer ou réaliser des activités avec un bénévole. Ce jour là, dessin en vue d'une sortie au musée du Louvre.



Espace Socioculturel

LE SERVICE MUNICIPAL DU BOIS L'ABBÉ S'APPELLERA LE **CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE**

La Ville a souhaité que les Canavérois choisissent le nom de ce service municipal. Un sondage a donc été réalisé auprès de la population du 7 au 31 octobre. Les Canavérois avaient le choix entre quatre propositions. Ils pouvaient répondre par courrier, par Internet, par mail, via les réseaux sociaux ou en déposant un bulletin dans les services à la population.



Le résultat de ce sondage recense 487 votes ainsi répartis :

- Espace Coluche : 54 votes - 11,09 % des votants
- Centre municipal La Colline : **247 votes - 50,72 %**
- Espace Henri Groues : 45 votes - 9,24 %
- Espace CLES : 134 votes - 27,52 %
- Autres : 7 votes - 1,43 %

Les Canavérois ont choisi. À terme, l'Espace Socioculturel, la Maison pour l'Emploi, le Relais Santé et le service Logement seront regroupés en un lieu unique (lire page 5), situé au 13 rue Rabelais.



DEPUIS LE 20 JANVIER, RETROUVEZ LE SERVICE LOGEMENT AU 13 RUE RABELAIS !

Actuellement des travaux de ré-aménagement se poursuivent dans les locaux de l'Espace Socioculturel et de la mairie annexe.

ESPACE SOCIOCULTUREL SORTIES, ATELIERS, ANIMATIONS



REPAS PARTAGÉS

Entre 12 h et 14 h, partagez un repas sur la thématique de la danse et de la cuisine du monde, les **mercredis 26 février** (valse viennoise) et **25 mars** (salsa cubaine) au Club Noé. Ce sera l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs et de vous distraire grâce aux animations concoctées par l'équipe de l'Espace Socioculturel. Le repas est gratuit pour les bénévoles qui préparent le repas et pour les enfants de moins de trois ans.

Tarifs : Adhérent – adulte : 3,50 € / enfant : 2 €
Non adhérent – Adulte : 6,50 € / enfant : 4,50 €



ATELIER DÉCORATION DE TABLE

Créez chaque mois une décoration originale que vous pourrez reproduire chez vous. Rendez-vous les **vendredis 21 février et 20 mars**, de 10 h à 12 h à la Maison pour l'Emploi.



ATELIER CUISINE

Pour essayer et partager de nouvelles recettes. Le **mercredi de 14 h à 17 h** (sauf dernier mercredi du mois) à l'Épicerie solidaire.



ATELIER VIE QUOTIDIENNE

Des ateliers sont organisés avec des professionnels pour vous apporter des conseils facilitant le quotidien. Le **vendredi 28 février** les participants apprendront à gérer leur budget. De 14 h à 16 h à l'Épicerie solidaire.

ET AUSSI (LISTE NON EXHAUSTIVE !):

- L'atelier LOL (sketch), le mercredi de 10 h à 12 h ;
- L'ateliers audiovisuel (INA), le mercredi de 14 h à 17 h ;
- L'atelier pause culturelle , le lundi de 14 h à 16 h ;
- Accompagnement à la scolarité (7 à 11 ans) : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30 (sur inscription) ;
- L'atelier ludothèque, le mercredi de 10 h à 12 h (adultes) et de 14 h à 17 h (enfants) ;
- les cours de français (alphabétisation, français langue étrangère et ateliers de savoirs sociolinguistiques) ;
- L'atelier loisirs créatifs, le vendredi de 14 h à 16 h ;
- la reprise de l'atelier jardinage dès le mois de mars.

L'ESC accueille aussi des permanences associatives :

- Au Clair de ma plume (écrivain public), le mardi matin sur rendez-vous ;
- Défense des consommateurs, les 2^e et 4^e mardis du mois ;
- Couture et passion, le jeudi de 14 h à 16 h.

📍 Renseignements et inscriptions Espace Socioculturel

13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99 / Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, fermé le jeudi matin

Retrouvez la programmation sur www.chennevieres.com



Pendant les travaux, toutes les activités seront maintenues, aux adresses suivantes :

- Maison pour l'Emploi – 2 villa Corse ;
- Club Noé – 1 rue Clément Ader ;
- Épicerie Solidaire – 7 rue Rabelais ;
- École Les Hauts de Chennevières – Salle périscolaire – 11 rue Clément Ader.

N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de l'ESC.

Enfance



LES OBJECTIFS DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2019-2022 (3^e GÉNÉRATION)

A ÉTÉ APPROUVÉ lors de la séance du 12 décembre par le Conseil municipal. Au regard du diagnostic effectué, le CEJ définit des projets et deux objectifs principaux.

La finalité du Contrat Enfance Jeunesse est d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil et moins de 18 ans, par la mise en place de projets avec deux objectifs principaux :

- **Favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :**
 - une localisation géographique équilibrée des équipements ;
 - la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles ;
 - la recherche de l'implication des enfants et de leurs parents dans les actions ;
 - une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.
- **Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes** et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Les actions

Le CEJ acte le maintien et le développement d'actions déjà en cours :

- **Pour la petite enfance** : l'augmentation du nombre de séances Lieux Accueil Enfants Parents (LAEP), l'extension de l'amplitude horaire du multi accueil « La Coccinelle », des ateliers d'éveil et

d'activités au cours d'un accueil jeux, création d'un poste de coordination petite enfance...

- **Pour l'enfance et la jeunesse** : l'extension de l'offre d'accueil dans les différents centres de loisirs et du Club Noé pour correspondre davantage aux besoins du public, la création du poste de coordinateur enfance-jeunesse...

Le CEJ est défini et encadré par une convention afin de déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des usagers et fixer les engagements.

LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le CEJ est un dispositif contractuel pluri annuel de co-financements passé entre la CAF et les collectivités territoriales compétentes pour développer et optimiser la fonction accueil des enfants de 0 à 17 ans.

En 2011, la Ville de Chennevières est entrée dans le dispositif avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne. Un premier contrat a été signé pour la période 2011-2014 et concernait principalement des actions de la petite enfance. Le contrat 2^e génération couvrait la période 2015-2018.

Inscription pour la rentrée 2020-2021

Les inscriptions s'effectueront jusqu'au **31 mars** pour les enfants nés en 2017 qui entrent en maternelle et les nouveaux arrivants. Elles se font exclusivement sur rendez-vous.

En application de la carte scolaire, l'enfant est affecté dans l'école dont dépend le lieu de résidence de la famille.

Si vous souhaitez un changement d'établissement, vous devez déposer votre dossier de dérogation **jusqu'au 30 avril**.



Parents représentants au PEDT

Aïcha Chabor, Christelle Guarisco, Chafika Mehdaoui Roussel et Carole Vidal sont les portes paroles des parents d'élèves au sein du comité de pilotage du Projet Educatif Territorial. Dans le cadre de ce dispositif, la loi prévoit que les parents d'élèves soient présents au sein du comité de pilotage. 4 parents ont donc été élus lors de la réunion organisée par le Service Education Enfance, réunissant tous les parents d'élèves élus lors des élections en octobre dernier.

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

► CONTACT

Service Education Enfance
Hôtel de Ville - 14 avenue
du Maréchal Leclerc
01 75 65 10 66

Attention : le service est fermé au public le jeudi matin.

Jeunesse

LES JEUNES DU PRIJ ONT REPEINT LES HALLS DE LA RÉSIDENCE JEAN DE LA FONTAINE



Les jeunes du PRIJ étaient accompagnés par les Compagnons Bâtitseurs Île-de-France.

À CHENNEVIÈRES, LE PRIJ ORIENTE ET LES JEUNES DE 16 À 25 ANS pour faciliter leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle. Le chantier avec le bailleur social 1001 Vies Habitat et les Compagnons Bâtitseurs témoigne de la vitalité de cet accompagnement.

Un attroupement de jeunes dans le hall de la résidence ? Avec un masque sur le visage ? Passé le premier mouvement de méfiance, c'est avec un plaisir certain qu'un matin de novembre, les locataires de la résidence Jean de la Fontaine ont découvert un groupe de jeunes hommes, rouleau à la main et masque de protection sur le visage, occupés à repeindre le hall d'entrée de leur immeuble.

Cette opération, qui s'est déroulée du 24 au 31 octobre dernier, portait sur la remise en peinture par quatre jeunes orientés par le service jeunesse de la Ville des cinq halls de la résidence Jean de La Fontaine. Elle est le fruit d'un partenariat entre le bailleur social 1001 Vies Habitat, la ville de Chennevières et l'association Les Compagnons Bâtitseurs Île-de-France.

En organisant ce chantier éducatif avec les Compagnons Bâtitseurs, le logeur social propriétaire des 184 logements de cette résidence du Bois l'Abbé affichait comme objectif de « fédérer les acteurs du territoire du Bois l'Abbé à Chennevières sur Marne autour d'un projet commun ». Pour la Ville, via le Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ), l'entité du service Jeunesse dédiée aux 16-25 ans, cette action répondait à un objectif « d'insertion, de formation et de développement du jeune afin d'en faire le citoyen de demain et l'aider au mieux à trouver sa place dans la société ».

Le chantier, programmé durant les vacances de Toussaint, s'est déroulé sur six jours en échange de quoi les quatre jeunes – élèves de terminale à Champlain – recrutés pour le réaliser ont reçu des chèques cadeaux, sous réserve bien sûr qu'ils aient respecté les conditions d'assiduité et d'implication qui leur avaient été posées en préalable. « Un petit billet en plus, ça fait toujours plaisir » s'est réjoui l'un d'eux. Pas trop dur de respecter les horaires ? « La journée n'est pas trop longue parce qu'il y a une bonne ambiance entre nous », répond un autre. « Et puis les habitants sont contents de voir qu'on fait des travaux dans leur immeuble », a fait valoir un troisième.

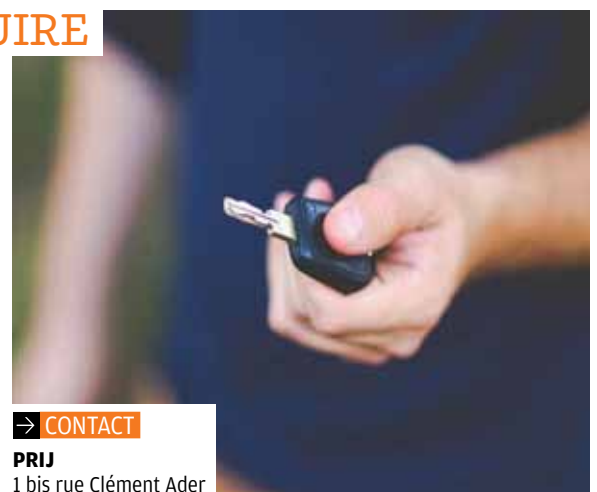
Car hormis un ou deux grincheux la plupart des habitants les ont gentiment encouragés, à l'exemple de cette dame à sa sortie de l'ascenseur « Ah ben c'est plus joli maintenant ! ».

FINANCEZ VOTRE PERMIS DE CONDUIRE AVEC LE CHANTIER PERMIS B

Le dispositif chantier Permis B vise à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes Canavérois âgés de 18 à 25 ans, en leur permettant d'obtenir le permis de conduire de catégorie B. En échange de 147 heures de travail (l'équivalent d'un mois) au sein des services municipaux pendant l'été 2020, la Ville financera le permis B pour des jeunes justifiant d'un projet professionnel. Ils pourront passer leur code et leur permis dans une auto-école de Chennevières, partenaire de cette opération.

Les intéressés peuvent retirer un dossier de candidature au Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ) **du lundi 24 février au vendredi 20 mars**. Le dossier complété et signé doit être rapporté avant le mardi 31 mars.

Les places sont limitées et seront attribuées après étude des dossiers par une commission. Les candidats sélectionnés passeront un entretien de motivation pour aider à la décision finale.



→ CONTACT

PRIJ
1 bis rue Clément Ader

Population

RECENSEMENT 2020

La campagne de recensement de la population, pilotée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), a débuté **le jeudi 16 janvier et se prolongera jusqu'au samedi 22 février**. Le recensement permet d'actualiser les données sur la population (nombre d'habitants, âge, profession, moyens de transport utilisés...). Selon les chiffres en vigueur au 1^{er} janvier 2020 et basés sur les données 2017, Chennevières comptait 18 444 habitants au 1^{er} janvier 2017. En cinq ans, la ville a donc gagné 10 habitants (18 434 habitants en 2012).

Comment ça marche ?

Durant la période de collecte, l'un des quatre agents recenseurs recrutés par la Mairie se présentera à votre domicile avec sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants afin que vous répondiez au questionnaire en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr. Si cela s'avère impossible, la réponse papier reste une option. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recruteurs, et bien sûr de vérifier leur identité !



Santé

LES RENDEZ-VOUS DU RELAIS SANTÉ

▶ LES SÉANCES DE VACCINATION

se dérouleront **les mercredis 5 février, 4 mars et 1^{er} avril de 13 h 30 à 16 h 30**. Ces séances sont gratuites et anonymes, sans rendez-vous. Munissez-vous de votre carnet de santé et de la carte Vitale du parent sur laquelle l'enfant est rattaché.

▶ LES PERMANENCES NUTRITION-SANTÉ

Vous souffrez de problèmes de santé tels que diabète, surpoids, cholestérol ? Rencontrez la diététicienne-nutritionniste et l'infirmière du Relais-Santé. Les séances sont gratuites et anonymes, un lundi par mois sur rendez-vous. Rendez-vous **les lundis 24 février, 16 mars et 27 avril, de 13h30 à 18h30**.

➔ CONTACT

Relais Santé Canavérois
24 villa Provence - 01 45 93 40 73

▶ DON DU SANG, APPEL AUX BONNES VOLONTÉS



Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers, Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner un million de malades par an. Les besoins en produits sanguins ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années. Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits issus des dons de sang. **La gestion des réserves de sang est d'autant plus délicate que les produits sanguins ont une durée de vie limitée.** Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable. L'Établissement français du sang accueillera les volontaires le **samedi 28 mars au Centre de loisirs Jean Moulin de 9h à 13h**.

Petite enfance

Réunions d'Information Famille (R.I.F.)

Ces réunions ont lieu une fois par mois, le jeudi après-midi de 14h à 15h30, à la Bergamote. Elles permettent aux parents ou futurs parents de s'informer auprès des responsables de structures. Pour participer, votre enfant doit être né ou vous devez en être à votre septième mois de grossesse. Les prochaines réunions sont programmées **les jeudis 27 février, 26 mars et 23 avril**, sur inscription.

Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est un lieu d'information et d'orientation sur les modes de garde à domicile pour les parents et les assistants maternels.

Vous pouvez contacter le RAM au 01 49 62 77 71.

Les personnes intéressées peuvent étre reçues : à la Bergamote (15 rue Rabelais) le lundi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 14 h à 16 h ; en mairie, le mardi de 9 h à 12 h et sur rendez-vous.

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Deux lundis par mois, de 9 h 30 à 11 h 30, les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents sont accueillis au jardin d'enfants de la Bergamote, afin de pouvoir partager des moments conviviaux. L'accueil est anonyme et gratuit, sans inscription et les familles sont libres de rester aussi longtemps qu'elles le souhaitent, dans la limite des horaires d'ouverture.

Rendez-vous les lundis 3 et 24 février, 9 et 23 mars, 20 et 27 avril.

➔ CONTACT

La Bergamote
15 rue Rabelais / 01 49 62 77 71

CCAS

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE POURSUIT SON ACTION AVEC LE CCAS

LANCÉE EN 2018 à l'initiative de l'association Le Panier canavérois, l'épicerie solidaire de Chennevières, poursuit son action sous la houlette du CCAS.

L'une des quatorze épicerie solidaire du Val-de-Marne, le Panier Canavérois est née en 2018 d'une « envie collective de construire encore pour la vie » pour reprendre les termes de Fabiola Binaghi, cofondatrice et ancienne présidente de l'association. Pendant la construction du projet et durant de longs mois de préparation, l'association s'est conformée au schéma fourni par l'Association Nationale de Développement des Épicerie Solidaire (ANDES).

Avec pour résultat une montée en puissance progressive et une réussite à porter au crédit des bénévoles qui se sont engagés dans cette action. Depuis le 1^{er} décembre dernier, l'aventure continue sous la responsabilité de la mairie et les 21 bénévoles (dont 17 actifs) travailleront sous le contrôle du CCAS qui assure désormais la gestion du projet, dans un esprit de continuité. L'objectif de l'Épicerie solidaire reste inchangé : apporter une

réponse ponctuelle aux foyers en difficulté – et de tous horizons – qui subissent, comme l'explique Fabiola Binaghi, « la précarité d'un coup » et qui passent entre les mailles du filet social : une dame qui tarde à percevoir la pension de réversion de son mari décédé, des familles monoparentales, un chef de famille en perte d'emploi, etc.

Les bénéficiaires sont accueillis sur rendez-vous

L'épicerie est ouverte chaque jeudi et les ménages bénéficiaires de l'aide (15 familles actuellement) peuvent s'y fournir en produits alimentaires et d'hygiène à 15 % du prix moyen du marché. Les familles sont orientées principalement par le CCAS, l'Espace Socioculturel et l'Espace des solidarités des Hauts de Champigny-Chennevières.

L'accueil des bénéficiaires se fait sur rendez-vous, des bénévoles sont en effet présents

afin de les guider et de les accompagner. Un temps pour expliquer le fonctionnement de l'épicerie et donner connaissance du règlement intérieur et profiter d'un moment de convivialité autour d'un café. Car l'épicerie solidaire est aussi un lieu d'accueil et d'échange pour sortir de l'isolement et permet d'accéder à des facilités culturelles ou de loisirs. Une fois par mois, un atelier cuisine est organisé pour élaborer des plats à consommer sur place ou à emporter.

L'économie réalisée sur le budget alimentation durant ce temps d'accès à l'épicerie solidaire (quatre mois renouvelables une seule fois) doit permettre au bénéficiaire de réaliser son projet personnel sans s'endetter (faire réparer sa voiture pour pouvoir aller travailler, apurer ses dettes, attendre l'ouverture de droits sociaux, déménager...). Il peut également s'agir de se donner un peu d'aise pour financer le projet éducatif, sportif ou artistique d'un enfant.

● L'Épicerie solidaire

Horaires d'ouverture :
les jeudis de 14 h à 17 h
Tél : 09 87 32 89 15
Adresse : 7 rue Rabelais



Le CCAS vous informe

CCAS – Pôle social : 45, rue Aristide Briand – 01 75 65 10 51

PERMANENCE ADIL

Les permanences de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL 94) se tiennent le premier mardi matin de chaque mois.

Les prochaines séances auront lieu **les mardis 3 mars et 7 avril** de 9 h à 12 h, au Pôle social et sur rendez-vous.

ATELIERS GYM ET ZUMBA SENIORS

Les cours de gym et zumba pour les seniors se déroulent à la Maison des Associations :

- lundi cours de gym de 14h à 15h
- mardi cours de gym de 8h30 à 9h30
- mardi cours de zumba de 9h30 à 10h30

Pensez au renouvellement des inscriptions.



Le montant de la cotisation annuelle pour chaque cours est de 104 €. Un formulaire d'inscription est disponible au CCAS.

SORTIES CULTURELLES

Le mercredi 26 février, ne manquez pas la visite à l'Institut Giacometti (Paris 14) incluant la reconstitution de l'atelier d'Alberto Giacometti. Vous y découvrirez des œuvres en plâtre et terre très fragiles, dont certaines n'ont jamais été montrées au public.

En mars, le CCAS vous emmènera visiter le domaine de Courson (Essonne) et son château classé monument historique. En avril, il vous sera proposé une exposition consacrée à Louis de Funès et un parcours sur le thème des bandes dessinées (BD) ayant pour cadre principal la ville de Paris.

OUVERTURE DE LA MAISON FRANCE SERVICES



Une maison France services a ouvert ses portes en janvier au sein de la sous-préfecture de Nogent. Il s'agit de la première du genre dans le département. France services permet de simplifier la relation des usagers aux services publics. Il est ainsi possible d'obtenir des informations dans un même lieu, de neuf administrations ou opérateurs de l'État différents : la CAF, l'Assurance maladie, la Poste, la MSA, la CNAV, Pôle emploi, la DDFIP, le Point d'accès aux droits et le service de la préfecture chargé des missions de proximité (permis, carte grise, carte d'identité et passeport). Deux agents sont présents de 9h à 12h15 et de 14h à 16h tous les jours sauf le jeudi après-midi. Ils répondent aux demandes d'informations générales les plus fréquentes. Lorsqu'il s'agit d'étudier le dossier de la personne, ils peuvent mettre en relation l'usager avec l'administration compétente par l'intermé-

diaire d'un appel téléphonique, ou, pour les services le prévoyant, d'un entretien visio-conférence ou d'un rendez-vous lors d'une permanence. Trois bureaux sont mis à disposition du public au rez-de-chaussée de la sous-préfecture.

→ CONTACT

Sous-préfecture
4 Avenue de Lattre de Tassigny,
94130 Nogent-sur-Marne



La vie des commerces

TERRA SPA CENTRE DE BIEN ÊTRE.

Bruno Dias s'est formé au massage thaïlandais traditionnel de l'École du Wat Pho à Bangkok. Ce centre, le deuxième après celui de Saint-Maur-des-fossés, propose des massages thaïs aux huiles, des soins du corps et du visage et des initiations au massage.

7 rue de Sucy
09.86.28.71.38
www.terraspa.fr

LE PÉTRIN DE CHENNEVIÈRES.

Une nouvelle boulangerie pâtisserie a ouvert ses portes au 48/50 route de la Libération.

LE CŒUR DE CHENNEVIÈRES

en centre-ville prévoit de rallumer son four au printemps prochain.

AU CENTRE COMMERCIAL DU BELVEDERE

PIZZERIA DA GIOVANNI. En dépit d'un changement de gérance au 1^{er} novembre dernier, la carte reste inchangée.

01 45 93 21 21

AU FORUM DE L'HABITAT

- PARIS SHOP (Vêtements, chaussures, maroquinerie) change de nom et devient DESTOCK MARK
- Fermeture définitive de la Maison de la Literie

DANS LE CENTRE COMMERCIAL PINCE-VENT

- Ouverture d'un espace services : accueil, banque, colis, location de véhicules, etc.
- Rénovation de l'espace photomaton : trois photomatons, dont un est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).



SAINT-VALENTIN : DÉCLAREZ VOTRE FLAMME SUR LES PANNEAUX LUMINEUX DE CHENNEVIÈRES !

La ville de Chennevières met ses panneaux lumineux à la disposition des amoureux de la Saint-Valentin. Si vous souhaitez déclarer votre flamme à l'él(u) de votre cœur, vous avez **jusqu'au mercredi 12 février** pour écrire votre texte et l'envoyer à l'adresse suivante : webmestre@chennevieres.fr. Seule contrainte : tout votre amour devra tenir en 80 caractères maximum, espaces compris. Le jour J, les messages seront diffusés dans toute la ville.

Emploi / Commerces

DEUXIÈME JOB DATING À PINCE-VENT

FORTE DU SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ÉDITION en octobre dernier et à la demande des acteurs économiques du centre commercial de Pince-Vent, la Maison pour l'Emploi de Chennevières renouvelle l'événement dès le printemps prochain !

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore ce mode de recrutement, le principe en est simple : un candidat rencontre des recruteurs ; il dispose d'une dizaine de minutes pour persuader chacun d'entre eux qu'il a le profil idéal pour le poste recherché. Lors de l'édition 2019, Carrefour, Lidl, Randstad, Le Yard Restaurant, Bien Vieillir ou Metro ont proposé des emplois par ce biais.

Si vous souhaitez tester la méthode et mettre toutes les chances de votre côté, participez à la grande session que la structure organise en partenariat avec le centre commercial de Pince-Vent, Pôle Emploi, la Mission Locale des Bords de Marne et la Maison pour l'Emploi/développement économique, le **mardi 24 mars**. Les entretiens se dérouleront de 9h30 à 17h30 au centre commercial de Pince-vent (porte 3). Les candidats devront se présenter munis de leur convocation et de leur curriculum vitae (CV).

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de la Maison pour l'Emploi. Un ou plusieurs rendez-vous seront programmés avec une ou plusieurs sociétés, afin faire correspondre le profil des candidats avec les emplois proposés.



POUR VOUS INSCRIRE

Les inscriptions se font **uniquement** auprès de la Maison pour l'Emploi Centre municipal La Colline - 13 rue Rabelais
Tél. : 01 45 76 45 80
mpe@villechennevieres.fr

Bienvenue chez

À VOTRE ÉCOUTE : LE SERVICE EN PLUS

ENTENDRE C'EST BIEN, COMPRENDRE C'EST MIEUX.

Les explications des audioprothésistes de l'enseigne **À votre écoute**.

« Tu veux bien répéter ? » Nous banalisons parfois les problèmes d'audition. Mais si vous êtes obligé de monter le son de votre télévision ou de mettre votre main en entonnoir autour de votre oreille, il est temps de prendre les choses en mains ! « Et de bénéficier de remboursements qui, à compter de janvier 2020, permettent jusqu'à 600€ d'économie par appareil », ajoute Carla Lombroso, audioprothésiste au sein de « À votre écoute » avec Guillaume Caillou. Ce dernier est le dirigeant de cette société qu'il a créée en 2008 et qui regroupe à ce jour quatre laboratoires - Nogent, Lagny, Chaumes-en-Brie et Chennevières - et prochainement un cinquième à Pontault-Combault.

Du mardi au samedi, les audioprothésistes de « À votre écoute » prendront le temps de vous recevoir, de préférence sur rendez-vous. À votre demande, ils réaliseront gratuitement un bilan audiométrique de votre audition et de votre compréhension. Et si l'examen confirme un problème auditif, ils vous adresseront à un ORL qui

établira un diagnostic et délivrera une prescription médicale car les aides auditives sont des dispositifs médicaux. « Les tests gratuits sont utiles quand on veut faire le point, ou en prévention, mais attention, ils n'ont pas de valeur médicale », précise Carla Lombroso.

Une fois votre prescription médicale en poche, les audioprothésistes vous feront passer des examens complémentaires afin de choisir et adapter un appareil auditif qui vous convienne. « Nous accueillons notre patientèle pour laquelle nous assurons un suivi, notamment pendant la période d'essai d'un mois du matériel et ensuite durant plusieurs années. Et comme l'oreille est un organe qui a besoin d'être stimulé, nous sommes équipés d'un fauteuil Hearfit afin de proposer un entraînement auditif personnalisé aux patients que nous appareillons ». Sous la forme d'exercices ludiques pratiqués durant une vingtaine de minutes, cet entraînement permet d'agir sur la compréhension « car il ne suffit pas d'entendre, il faut comprendre ».



« Depuis deux ans, nous nous sommes également équipés d'une imprimante 3D afin de fabriquer des embouts auriculaires sur-mesure, sur place et en une heure à peine. »

« À votre écoute » commercialise également des protections auditives sur-mesure pour les personnes qui souhaitent prévenir les nuisances sonores inhérentes à leur métier (musiciens, dentistes, etc.) ou à la baignade ou à leur environnement (qui n'a jamais subi le fléau de ronflements nocturnes !).

📍 À votre écoute - solutions auditives

48, route de la libération - 01 45 90 22 80
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

LA CONCERTATION SE POURSUIT AU BOIS L'ABBÉ

DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN,

une concertation doit être menée auprès des habitants du Bois l'Abbé pour les impliquer dans l'aménagement futur de leur quartier.

Une réunion publique, une rencontre festive (fête aux 1000 coureurs) et un atelier ont déjà eu lieu afin d'associer les Canavérois. Mais afin d'entendre des habitants qui ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer en fin de journée, la concertation se mène également via des acteurs locaux comme des associations. Ainsi, un premier atelier, organisé par le bureau d'étude Résonance urbaine, a eu lieu dans les locaux de l'association des Compagnons Bâisseurs.



Les avancées du projet de renouvellement urbain ont été présentées aux participants. L'aménagement de l'espace de la Colline a été le principal sujet abordé lors de cet atelier. Différents thématiques ont été évoquées : déplacements, stationnement, commerces, équipements, espaces verts,

animation de la Colline...

Les habitants sont très attachés à cet espace vert, souhaitent qu'il soit conservé, aménagé, animé pour rester une respiration dans le paysage urbain du Bois l'Abbé.

D'autres ateliers seront organisés en partenariat avec des acteurs du quartier.

LE CONTRAT DE VILLE PROLONGÉ JUSQU'EN 2022

LE CONTRAT DE VILLE ACTUEL A ÉTÉ SIGNÉ POUR LA PÉRIODE 2015-2020. La loi de finances pour 2019 a prolongé ce dispositif jusqu'en 2022. Cette prolongation prend la forme d'un « protocole d'engagements renforcés et réciproques » qui dégage cinq priorités d'intervention.



Le Contrat de Ville est géré par le Territoire Grand Paris Sud Est. Il concerne les quartiers du Bois l'Abbé pour Chennevières et la Haie Griselle à Boissy Saint-Léger. L'objectif

est l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers.

Sur la base d'évaluation à mi parcours et de différentes préconisations, cinq priorités ont été définies et ainsi que des actions proposées actées :

Éducation, parentalité, citoyenneté

Avec par exemple la visite d'institutions politiques à diverses échelles : locales, nationales et européennes.

Développement économique, emploi et insertion

Accompagnement des habitants dans leur mobilité grâce à des ateliers mobilité auprès de certains publics, travail sur l'orientation

avec l'aide à la recherche de stage pour les élèves de 3^e, organisation de la Journée pour l'Emploi.

Tranquillité publique

Développer les actions visant à favoriser l'accès au droit et l'aide aux victimes, favoriser la prévention contre le décrochage scolaire et l'absentéisme.

Santé

Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique, prévenir la santé bucco-dentaire.

Culture.

Mettre en œuvre des actions pour l'accès à la culture des habitants du quartier, renforcer les partenariats entre les acteurs culturels, associatifs et municipaux présents au Bois l'Abbé.

Chacune de ces actions est évaluée annuellement pour s'assurer des bénéfices tangibles pour les habitants.

Condition animale

CHENNEVIÈRES DIT OUI AU CIRQUE MAIS SANS ANIMAUX

CHENNEVIÈRES REJOINT LES COMMUNES

qui se sont positionnées contre la maltraitance des animaux sauvages et en faveur des cirques sans animaux.



Dans une commune limitrophe, des cirques s'installaient à l'entrée de la zone commerciale, exposant les cages. Quand ce n'étaient pas des camélidés ou des lamas entravés sur le bord de la route. Ce ne sera jamais le cas à Chennevières car la Ville a rejoint les communes (près de 400 à ce jour) qui se sont engagées en faveur de l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques par le biais de vœux (Conseil municipal du 12 décembre 2019).

La ville de Chennevières partage cette opinion et refuse systématiquement l'installation sur le territoire de la commune de cirques présentant des spectacles d'animaux sauvages. Elle se positionne également en faveur d'une

loi nationale en ce sens et pour des cirques sans animaux sauvages (lire page 35).

Le bien-être de la faune captive préoccupe une large partie de l'opinion publique qui s'interroge, avec l'Ordre des vétérinaires ou la SPA, sur les conditions de leur hébergement. Une quarantaine de pays dans le monde, dont la moitié en Europe, limitent déjà l'utilisation d'animaux dans les cirques. En cause, comme le rappelait son rapporteur avant le vote du vœu, les méthodes de dressage (coercition, postures contre-nature, utilisation de piques ou d'éléments stressants tels que le feu, etc.) et les conditions de détention, contraires aux besoins de son espèce et souvent causes de maltraitance. Résultat, un

mal-être de l'animal qui peut sombrer dans un état dépressif et développer des troubles du comportement.

En outre, alors que plus d'une centaine de cirques sillonnent le territoire tout au long de l'année, transportant des animaux sauvages et domestiques de différentes espèces, la Ville s'inquiète de ce que « les règles de sécurité et de légalité sont peu voire pas respectées ». « Les animaux s'échappent régulièrement des cirques. Certains, du fait de leurs conditions de vie, deviennent agressifs et attaquent les humains, d'autres provoquent des accidents sur la voie publique », constate l'association Coalition animale, pionnière du mouvement de défense des animaux sauvages.

En direct de vos commerces



Les commerçants et artisans de l'AACC (Association artisanale et commerciale canavéroise) se félicitent du nouveau succès rencontré le 26 novembre dernier par leur spectacle de magie de fin d'année. Cette année, Alexandra Duvivier avait ouvert sa scène au magicien humoriste Arsène. Pour ce spectacle déjanté, la salle était comble et le sourire était sur toutes les lèvres, des plus jeunes aux plus âgés.

Après le spectacle, les gagnants de la tombola ont été appelés à tour de rôle sur la scène du Théâtre Roger Lafaille pour recevoir leurs cadeaux des mains de Jean-Marc Connen, président de l'association :

- 1^{er} prix, une croisière pour deux personnes : M. Guy Bétaille
- 2^e prix, une tablette Lenovo : Mlle Coralie Butin
- 3^e prix, un dîner spectacle pour 2 au cabaret Double Fond : Mme Alexia Langlois
- 4^e prix, 100 € en bons d'achat : M. Jean Roustant
- 5^e prix, 100 € en bons d'achat : Mme Nicole Gauthier
- 6^e prix, 100 € en bons d'achat : Mme Micheline Pelletier.

Créée en octobre 2011, l'AACC regroupe plus de 30 artisans et commerçants canavérois. Elle veut être un relais et a pour but de favoriser les relations auprès des acteurs économiques et politiques de la ville et ainsi, de promouvoir le commerce de proximité auprès d'eux et des habitants.

→ CONTACT

AACC - 32 rue Aristide Briand - www.chennevieres-commerce.com

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 25 800 COLLABORATEURS SERVENT 1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.



Etat Participations, 1000 av. Cochin, 75014 Paris, France. Site internet : www.elior.fr. 1000 av. Cochin, 75014 Paris, France. Site internet : www.elior.fr. 1000 av. Cochin, 75014 Paris, France. Site internet : www.elior.fr.

elior.fr

Elior enseignement
Direction Régionale Collectivités Territoriales Ile-de-France
T : 01 49 84 50 70



EN MARS, VOTEZ AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ET TERRITORIALES



CETTE ANNÉE 2020 SERA MARQUÉE PAR DES ÉLECTIONS TRÈS IMPORTANTES À L'ÉCHELLE DE NOTRE COMMUNE. Destinées à renouveler l'ensemble des conseillers municipaux et des conseillers territoriaux, les élections municipales sont organisées **les 15 et 22 mars**. C'est l'occasion pour le Mag de faire le point sur les compétences de la ville et de l'établissement public territorial.

Chiffres-clés

10 319 Canavérois sont inscrits sur les listes électorales au 16 janvier 2020

Ils pourront voter dans l'un des **12** bureaux de vote de la ville.

Au 1^{er} janvier 2018, la France enregistrait **35 443** communes. Plus de **85 %** comptent moins de **2 000** habitants ; **42** communes affichent une population supérieure à **100 000** habitants.

Les 15 et 22 mars, vous allez élire les conseillers municipaux qui éliront ensuite le Maire et ses adjoints. Vous désignerez aussi les élus qui représenteront la Ville au sein du territoire Grand Paris Sud Est Avenir. Ces représentants veilleront à ce que les 18 444 Canavérois bénéficient des services gérés par le Territoire. La loi NOTRE, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, a redistribué les cartes en matière de compétences obligatoires et optionnelles, réduisant le champ d'actions des communes.

Les compétences de la commune

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires rele-

vant de leur niveau, si les compétences ne relèvent pas du Territoire ou de la Métropole du Grand Paris.

Pour la commune de Chennevières, ces principales compétences sont :

- **Intervention sur l'environnement physique** : délivrance des permis de construire, entretien de la voirie communale, des jardins publics et espaces verts, du cimetière.
- **Action sociale et solidarité** : logement, aide sociale à travers le Centre Communal d'Action Sociale – CCAS, maison des associations, salles polyvalentes.
- **Organisation et animation de la vie collective** : police municipale, gestion des infrastructures petite enfance, des écoles élémentaires et maternelles, des équipements sportifs et organisation des activités extra scolaires,



L'ÉLECTION DU MAIRE



Lors de ces élections, vous n'allez pas élire directement le maire mais 33 conseillers municipaux, au suffrage universel direct, pour un mandat de six ans. Le mode de scrutin est un scrutin de liste à 2 tours.

L'élection peut se limiter à un seul tour en cas de majorité absolue, ou donner lieu à un second tour. Dans ce cas, les listes qui ont obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir et les candidats d'une liste qui a obtenu plus de 5 %, sans pouvoir se maintenir en tant que tels, peuvent rejoindre une autre liste.

Le nombre de sièges à pourvoir au conseil municipal est fonction du nombre d'habitants. Dans la semaine qui suit les élections, se tient un conseil municipal, présidé par le doyen d'âge, et les conseillers municipaux procèdent à l'élection du maire et des adjoints dans le respect du principe de parité. Le maire est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième.

- **Etat civil et élections :** déclaration des naissances et décès, recensement des jeunes, célébration des mariages, enregistrement des PACS, établissement des listes électorales, organisation des élections politiques.

Les compétences du Territoire

L'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir est une structure intercommunale, créée le 1^{er} janvier 2016 dans le cadre de la mise en place de la Métropole du Grand Paris. Grand Paris Sud Est Avenir est administré par le conseil de Territoire composé de 74 élus désignés au sein des conseils municipaux de chacune des villes membres.

L'établissement public territorial exerce les compétences suivantes :

- Politique de la ville
- Action sociale d'intérêt territorial, insertion et économie sociale et solidaire



- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels (conservatoire, médiathèque), socioculturels, socio-éducatifs et sportifs (piscine) d'intérêt territorial
- Assainissement et eau
- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Gestion des voiries territoriales sur la commune
- Production arboricole et florale.

Le territoire doit élaborer : un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), portant sur la totalité de son territoire, et mettant en œuvre le schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la métropole du Grand Paris ; un plan climat-air-énergie, qui doit être compatible avec le plan climat-air-énergie territorial de la métropole.

GPSEA partage également des compétences avec la métropole du Grand Paris (qui a aussi des compétences au niveau du bloc communal) : les projets d'aménagement et de restructuration urbaines reconnus « d'intérêt métropolitain », la gestion de l'habitat « d'intérêt métropolitain ».

Les 3 niveaux du bloc communal (commune, établissement public territorial et métropole) se répartissent donc les compétences et veillent à leur bonne application afin d'assurer un meilleur cadre de vie aux administrés.

GUIDE PRATIQUE DES ÉLECTIONS

- ▶ Afin de participer au scrutin et faire entendre votre voix, vous avez **jusqu'au 7 février** pour vous inscrire ou vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales de la commune.
- ▶ Peut voter toute personne :
 - qui a 18 ans révolus, soit au plus tard la veille du scrutin à minuit ;
 - de nationalité française ou citoyenne d'un des pays membres de l'Union européenne ;
 - qui jouit de ses droits civils et politiques ;
 - qui est inscrite sur les listes électorales.
- ▶ Si vous ne pouvez voter les jours de scrutin, **pensez à vous faire représenter en donnant une procuration à un des électeurs inscrits dans la commune !** Les formalités d'établissement de cette procuration doivent être accomplies au commissariat ou au tribunal



d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Vous

devez vous munir d'un justificatif d'identité et des coordonnées de la personne désignée pour voter à votre place. Celle-ci devra être inscrite sur les listes électorales de la commune. Vous aurez un formulaire à remplir, que vous pouvez télécharger sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675

Vous devez le faire en personne. S'il vous est impossible de vous déplacer en raison de votre état de santé, un policier peut se rendre à votre domicile pour accomplir les démarches si vous en faites la demande.

- ▶ **Les jours J :** les 12 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h. Présentez-vous muni de votre carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.

LA FÊTE AU VILLAGE

COMME BEAUCOUP D'AUTRES VILLAGES, Chennevières a connu de beaux moments festifs qui sont restés gravés dans les souvenirs de l'Histoire locale.



Aussi loin qu'on puisse remonter dans la vie des hommes, on trouve le désir de fêtes ou de rassemblements autour d'un thème donné, qu'il soit historique, scolaire, musical ou sportif. Et que de souvenirs émus étaient rapportés de ces joyeuses rencontres sur la place du village pour vivre, l'espace d'une journée, un moment de détente en goûtant la joie des retrouvailles.

À Chennevières, dès 1536 en effet, la foire de l'Ascension s'installait sur la place d'Armes (en haut de la rue du Pont) avec manèges de chevaux de bois, balançoires, baraques de tir au fusil, mât de cocagne, concours de grimaces et guignol... À cette occasion, pour permettre à chacun d'en profiter, les « Chenneviérois » de l'époque bénéficiaient même d'une journée de congé !

En 1850, la traditionnelle fête de la Saint Vincent était l'occasion d'une journée animée pour célébrer le saint patron des vigneron : un rassemblement partait de l'église Saint

Pierre – où avait lieu un office solennel de bénédiction du vin – et se dirigeait joyeusement vers la rue Saint-Vincent, jusqu'au pied de la croix aujourd'hui disparue.

En 1907, c'était le Théâtre Langlois qui installait ses tréteaux dans l'ancien château de la Maillarde (où était alors le presbytère) pour y donner une « grande représentation » avec un mélodrame militaire interprété « par toute la troupe ».

Plus près de nous, entre 1930 et 1936, les habitants de « Paris-Chennevières » organisaient des fêtes costumées, à l'instar de celles prévues par le quartier du « Vieux Chennevières », où on admirait des chars réalisés avec imagination par les mal lotis avec grenadiers et poilus à cheval sous les yeux du garde-champêtre... La journée se terminait par l'élection de la Reine de Chennevières !

Il ne faudrait pas oublier qu'il y a moins longtemps encore (vers 1950), une fête foraine s'installait régulièrement sur le « Clos » (emplacement actuel de l'Hôtel de Ville) et

proposait manèges et jeux récréatifs qui ne manquaient pas d'attirer une foule très curieuse et intéressée.

Et combien d'autres événements, comme la course à l'emballage : course des charcutiers et charcutières dans la Grand'Rue, les défilés d'enfants costumés pour Carnaval, les courses cyclistes qui remplissaient de passionnés les terrasses des cafés. N'oublions pas enfin la très traditionnelle Revue du 14 Juillet avec son défilé coloré qui donnait une place de choix au garde-champêtre et au tambour major... avant le feu d'artifice qui avait lieu dans les champs derrière le cimetière et un grand bal sur la place de l'ancienne Mairie.

Les temps ont changé et nous avons changé de siècles... Et l'évolution était inéluctable. Il ne faut toutefois pas oublier que le village de Chennevières – devenu une ville de plus de 18 000 habitants – a cependant toujours voulu conserver cette tradition de rassemblements récréatifs pouvant être conjugués avec la vie trépidante du Francilien. Pour preuves, les nombreuses animations offertes encore aujourd'hui par la Ville et les associations locales, qu'elles soient culturelles, musicales ou sportives. Lors de ces rencontres, services sociaux et bénévoles permettent encore de faire perdurer ce besoin réel de divertissements, en maintenant ce lien social si précieux, à une époque où les multiples sollicitations finissent par étouffer la plus petite détente.

Alors, souhaitons que la fête continue longtemps à nous divertir, dans la joie et la bonne humeur, pour le bien-être des Canavérois !

*Chennevières Le Mag
avec Rosette Villesuzanne*





CER DU STADE, C'EST RÉUSSIR SON PERMIS !

PERMIS AUTO ET MOTO

PERMIS B boîte auto à partir de 630€
(13h de conduite sans code)

13 rue du Belvédère à CHENNEVIÈRES
Tél : 01 45 93 11 03 Agrément Préfectoral N°E1309400260

www.cerdustade.com

@cerdustade



**BANQUE,
ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À
COMPARER !**

**UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel

Du Plateau Briard

43 avenue du Général de Gaulle – 94430 Chennevières-sur-Marne

Tél. : 01 56 87 13 13 – Courriel : 06169@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67013 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.



Agence de communication des collectivités locales d'Ile-de-France

Réservez votre
espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
Chennevières

Contact :
Erika LASPINA
06 69 62 09 97

7, quai Gabriel Péri - CS9001
94340 JOINVILLE-LE-PONT

01 45 14 14 40
 groupecmp.fr



Mara Pedro

Dimanche 2 février 2020 à 16 h

Soirée fado avec la star montante Mara Pedro. Inscrit au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité depuis le 27 novembre 2011, le fado est présenté comme le chant traditionnel du Portugal.

Mara Pedro s'est déjà produite partout dans le monde et a acquis un savoir-faire scénique et une maturité indéniables. Séduite par le fado dès l'âge de quatre ans, quand elle entendit pour la première fois la voix de la grande Amalia Rodrigues, la jeune fille a reçu un Prix international de la musique portugaise. Laissez-vous séduire par cette jeune artiste talentueuse.

+ D'INFOS

15 € : Plein tarif

10 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10

5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA.



Quelle famille !

Samedi 29 février à 20 h 30

À chaque fois qu'un petit différend l'oppose à son mari, Denise a pris la fâcheuse habitude de venir se réfugier chez sa fille Michèle. Mais cette fois, elle lui annonce son intention de divorcer après quarante ans de mariage ! De fil en aiguille, la situation va singulièrement se compliquer, entraînant un immense déballage de linge sale en famille.

Une comédie de Francis Joffo

Mise en scène Xavier Viton

Avec Jean-Pierre Castaldi, Armelle, Claire Conty, Julie Lagnier, Didier Claveau, Simon Jeannin, Xavier Viton

+ D'INFOS

20 € : Plein tarif

15 € : Pass COP, + de 60 ans, groupe à partir de 10

10 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA.

Les yeux de Taqqi

Mercredi 19 février à 16 h

Spectacle de marionnettes dès 4 ans

Tuer son ours pour affronter ses peurs, manger du chien, y laisser quelques plumes aussi... C'est le périple initiatique de Taqqi, jeune aveugle Inuit, qui « veut voir, veut savoir, veut pouvoir. »

Un conte teinté d'humanité, d'entraide, et de compassion. Un voyage merveilleux fait de rencontres inattendues.

Mise en scène Cédric Revollon

Texte Frédéric Chevaux

Avec Anaël Guez, Sarah Vermande (en alternance avec Camille Blouet) et Nadja Maire (en alternance avec Cédric Revollon)

Marionnettes Francesca Testi

+ D'INFOS

Tarif unique : 5 €





Dernières nouvelles de la mer

Mercredi 15 avril à 16 h

Dernières nouvelles de la mer, par la Compagnie Et demain, est un spectacle de marionnettes, musical et audiovisuel sur la préservation des océans.

Stupeur au commissariat sous-marin ! Lotta, lotte de mer épineuse, s'inquiète de la disparition soudaine de tous les poissons de sa région. Le commissaire Armande, tortue Caouanne et son inspecteur de choc, le requin Sam, se lancent sur les traces du mystérieux serial killer des mers.

Auteur / mise en scène

Emmanuel Suarez avec la collaboration de Claire Nouvian

Avec Laetitia Hipp, Valérie Pangallo ou Hélène Vitorge

Musique Rémi Toulon

Marionnettes Laurent Huet

Scénographie Adèle Ogier et Jérémy Montheau

+ D'INFOS

Tarif unique : 5 €



Les carnets de Cerise

Vendredi 15 mai à 20h30

Cerise est une petite fille âgée de 10 ans et demi qui vit seule avec sa mère. Elle rêve de devenir romancière. Son sujet favori : découvrir le secret des gens, et plus particulièrement des adultes.

Petite fille espiègle, curieuse et passionnée, Cerise mène plusieurs enquêtes qui lui permettront de découvrir des personnages qui l'aideront à trouver qui elle est vraiment. Les dessins d'Aurélié Neyret et le scénario de Joris Chamblain prennent vie d'une manière nouvelle, offrant aux spectateurs une immersion inédite dans l'univers de Cerise.

+ D'INFOS

Tarif unique : 5 €

Nuit et Brouillard (Thématique le film documentaire)

Projection et conférence

Mardi 28 avril à 10 h / Jeudi 30 avril à 14 h

« Nuit et Brouillard » est un film documentaire français réalisé en 1956 pour répondre à une commande du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale à l'occasion du dixième anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination. Cet organisme gouvernemental avait pour mission de mener des recherches historiques sur la période de l'Occupation.

Un film d'Alain Resnais (1956)

Texte de Jean Cayrol dit par Michel Bouquet

+ D'INFOS

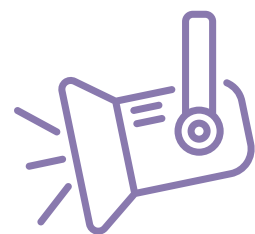
Maria Lucia Castrillon interviendra à l'occasion des projections sur l'écriture cinématographique du film documentaire. Projections destinées aux collégiens, lycéens et tout public. Entrée libre.

Festival découvertes

Les castings commencés en janvier se poursuivront en février. La demi-finale aura lieu le **vendredi 6 mars à 20 h** au théâtre Roger Lafaille de Chennevières-sur-Marne. La finale se déroulera le **vendredi 13 mars à 20 h 30** à l'Espace Paul Valéry du Plessis-Trévis. Le lauréat du concours gagnera une semaine au festival d'Avignon en juillet, sur la scène de la Factory. La participation est gratuite.



Venez nombreux défendre vos favoris, et découvrir et encourager l'émergence de nouveaux talents.



→ CONTACT

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

11 avenue du Maréchal Leclerc

01 45 93 38 41

f Théâtre Roger Lafaille

Manifestations

LA CHASSE AUX ŒUFS

AVIS AUX JEUNES GOURMANDS : vous êtes attendus pour participer à une chasse aux œufs de Pâques au parc Corot le samedi 11 avril.



La tradition veut que les cloches de Pâques déposent les œufs en revenant de Rome. La Municipalité organise une grande chasse aux œufs dans le parc Corot pour les enfants canavérois. Des sessions seront organisées pour permettre aux enfants de rechercher tranquillement les œufs. Les plus petits auront un espace réservé. Et celui ou celle qui dénicherait un œuf géant gagnera une surprise !

Les adultes qui accompagnent les chasseurs en herbe sont bienvenus, mais les chocolats sont réservés aux enfants !

+ D'INFOS

Samedi 11 avril de 14 h à 17 h
Parc Corot (entrée par la rue du Général de Gaulle)
Entrée gratuite
En cas de pluie, la chasse aux œufs peut être annulée

Scènes recherchent musiciens, artistes !



Artistes, participez à la Fête de la musique et à la Fête aux 1000 couleurs à Chennevières. Une scène sera ouverte aux musiciens, tous genres, tous âges.

Samedi 20 juin en soirée, à l'occasion de la Fête de la musique, Chennevières va installer une scène sur le parking du marché.

Dimanche 21 juin, l'Espace Socioculturel sera ravi de vous accueillir sur la scène de la Fête aux 1000 couleurs.

La Ville recherche dès maintenant des musiciens, chanteurs, artistes, en herbe ou professionnels, seuls ou en groupes, de tout genre, de tout âge, avec instrument ou bande son pour enrichir la programmation musicale de ces manifestations.

📞 **Contactez le service communication : 01 75 65 10 43**
ou evenements@chennevieres.fr

Devoir de mémoire



Jeudi 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Monument aux morts au cimetière (rue A. Briand) à 11 h 30.

Dimanche 26 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 39-45. Au Monument pour la Paix, square Arthur Rimbaud, à 12h.

Culture

CONSERVATOIRE ÉMILE VILAIN : CONCERT DE PRINTEMPS



Les professeurs et les élèves du Conservatoire Émile Vilain vous attendent nombreux pour célébrer en musique l'arrivée du printemps, **dimanche 29 mars à 16 h**, au Théâtre Roger Lafaille.

Très attendus par un public de fidèles auditeurs, les musiciens feront résonner leurs instruments pour partager de beaux moments musicaux. Concert gratuit.



+ D'INFOS

Le Conservatoire Émile Vilain est géré par le Territoire du Grand Paris Sud Est Avenir depuis 2017.

Espace Charles de Gaulle, 46 rue du Général de Gaulle
Accueil : lundi et mardi de 14h à 20h30 ; mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 19h ; jeudi et vendredi de 14h à 19h ; samedi de 9h à 12h.

01 45 94 54 80

L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE



Atelier des mots

À 10 h 30 - Création d'histoires, de contes, de poèmes... jeux d'imagination

Pour les enfants de 7 à 11 ans (à partir du CE1)

Les samedis 29 février, 14 mars et 25 avril

Racontages

À 11 h - Les bibliothécaires lisent des histoires aux enfants

- Pour les enfants de 3 à 5 ans, **samedi 7 mars**
- Pour les enfants de 6 à 10 ans, **samedi 8 février et mercredi 8 avril**

1.2.3, bébé bouquine



À 10 h 30 - Lectures, comptines et jeux de doigts pour les 0-3 ans

Mercredi 11 mars et mercredi 22 avril

Film d'animation : Dilili à Paris

Mercredi 12 février à 15 h

Un film réalisé par Michel Ocelot et sorti en 2018. Pour enfants à partir de 6 ans

Dans le Paris de la Belle Époque, en compagnie d'un jeune livreur en triporteur, la petite kanake Dilili mène une enquête sur des enlèvements

mystérieux de fillettes. Elle va d'aventure en aventure à travers la ville prestigieuse, rencontrant des hommes et des femmes extraordinaires, qui l'aident, et des méchants, qui sévissent dans l'ombre. Les deux amis feront triompher la lumière, la liberté et la joie de vivre ensemble.

Réservation conseillée - Nombre de places limité (gratuit)

Duo musical : Sonic Tandem

Samedi 14 mars à 16 h



Michèle Buiette : voix et accordéon et Jean François Vrod : voix et violon.

La chanson, le théâtre musical et l'improvisation ont forgé l'univers musical de Michèle Buiette (elle était membre du légendaire trio Pied de poule). Jean François Vrod quant à lui a sillonné les drailles multicolores des arts populaires (musiques traditionnelles, conte) en empruntant bien des chemins de traverse (il joue régulièrement avec le trio La Soustraction des fleurs). Un goût commun pour le texte et l'improvisation les réunit dans ce duo. On entendra donc ici leurs textes et ceux de poètes tels que Tardieu, Malcolm de Chazal ou Maurice Fombeur.

Tout public à partir de 10 ans - Réservation conseillée - Nombre de places limité (gratuit)

**« Doux rêveurs » :
une exposition et un atelier**



L'exposition est réalisée d'après l'album « Doux rêveurs » d'Isabelle Simler, livre de naissance 2018 offert aux nouveau-nés du département du Val-de-Marne. Composée de plusieurs modules, elle propose à l'enfant

une immersion et un parcours sensoriel dans l'univers du livre. À découvrir en famille **du mercredi 18 mars au samedi 4 avril.**

Diplômée des Arts décoratifs de Strasbourg, Isabelle Simler est auteure/illustratrice pour l'édition et la presse. Après avoir travaillé plusieurs années dans le domaine de l'animation, en tant que réalisatrice, scénariste et illustratrice, elle se consacre depuis 2012 plus particulièrement à la littérature jeunesse.

Elle animera un atelier pour les enfants et se prêtera à une séance de signature le **samedi 21 mars** à 14 h. Réservation obligatoire.

→ CONTACT

La Médiathèque Albert Camus est gérée par le territoire du Grand Paris Sud Est Avenir depuis 2017.

10 avenue du Maréchal Leclerc

Accueil : le mardi de 14h à 19h ; les mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

01 41 94 88 98 / mediatheque.chennevieres.com/portail

SUBVENTIONS : DÉPOSEZ VOS DEMANDES AVANT LE 31 MARS



Vous êtes responsable d'une association déclarée et immatriculée au répertoire Sirene et vous souhaitez demander une subvention municipale pour l'année 2020. Les subventions permettent d'apporter un soutien financier aux associations d'intérêt public local. Elles peuvent servir à réaliser une action particulière (projet) et/ou contribuer au financement global de l'association.

Toutefois, elles ne sont pas attribuées spontanément. Il appartient donc à l'association, et à elle seule, de déposer une demande en mairie. Le formulaire de demande « cerfa n° 12156*05 » est mis en ligne sur le site Internet de la Ville www.chennevieres.fr depuis le 2 janvier 2020. Il est également disponible à l'accueil de la mairie depuis cette date. Il est aussi téléchargeable sur www.associations.gouv.fr.

De plus, les subventions attribuées pour projet en 2019 doivent faire l'objet d'un compte-rendu financier de subvention « cerfa n° 15059*02 » qui doit être déposé avec la nouvelle demande de subvention. Ce compte-rendu financier doit être établi même en l'absence de demande de

nouvelle subvention. Dans le cas où la dépense de la subvention perçue en 2019 ne pourrait être justifiée, il ne sera pas attribué de nouvelle subvention pour projet. Son remboursement pourra même être demandé à l'association.

Examen et vote des subventions

Le dossier complet devra être déposé en mairie **avant le 31 mars**.

Après examen du dossier, la subvention pourra être accordée ou non. Le montant attribué tient compte du budget dédié aux associations, de la pertinence du projet proposé et de la participation de l'association à la vie municipale. Les subventions sont votées par le Conseil municipal, habituellement à la fin du premier semestre. Une réponse nominative est ensuite adressée par courriel aux associations concernées.

Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés dûment complétés au plus tard le 31 mars 2020 à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou par mail à l'adresse suivante : julien.mazet@chennevieres.fr.

L'UDAF RENOUVELLE LE TROPHÉE INITI'ACTIVES

L'Udaf du Val-de-Marne renouvelle son Trophée Initi'Actives pour soutenir l'engagement associatif dans le département !

Cette deuxième édition est une opportunité pour les associations canavéroises de mettre en avant leurs initiatives et de faire reconnaître leurs bonnes pratiques grâce aux trois prix qui seront décernés, d'un montant de 1 000 à 3 000 € !

Rappelons que l'Udaf du Val-de-Marne est une association départementale loi 1901 reconnue d'utilité publique dont la mission principale est de représenter et défendre les intérêts maté-

riels et moraux des familles du département. À ce jour, elle compte 50 associations adhérentes et regroupe plus de 8 000 familles, 265 bénévoles, 110 professionnels qualifiés... Basée à Boissy-Saint-Léger, son action s'étend à toutes les communes du Val-de-Marne.

Vous êtes une association qui mène des initiatives sociales ? Candidatez ! Rendez-vous sur le site Internet : www.udaf94.fr pour télécharger le dossier de candidature, à remettre complété avant le 31 mars 2020.

La remise des prix sera faite en juin 2020 lors de l'Assemblée Générale.

Associations cherchent bénévoles

Initiatives Territoires Zéro Chômeur en Val-de-Marne

L'association Initiatives Territoires Zéro Chômeur en Val-de-Marne recherche des bénévoles, pour une durée d'un an et dans le cadre des 5 chantiers suivants :

- adhérents (recruter, animer)
- associations de Chennevières (contacter, impliquer)
- entreprises de Chennevières (contacter, impliquer)
- communication (interne et externe)
- habitants privés durablement d'emploi (informer, mobiliser, animer).

ITZC-VM accompagne le quartier du Bois l'Abbé sur un projet de développement économique « pour, par et avec les habitants ». Objectif : éradiquer le chômage de longue durée, avec le soutien des institutions et un subventionnement de l'emploi.

● Initiatives Territoires Zéro Chômeur en Val-de-Marne

06 56 87 69 92

initiative.zerochomage.94@gmail.com

www.zerochomagevaldemarne.wordpress.com

APF France handicap

APF France handicap est une association de soutien, de défense et d'inclusion des personnes en situation de handicap. La structure recherche des bénévoles pour développer le comité d'adhérents, accueillir et accompagner pour rompre l'isolement, réaliser les actions de proximité avec les adhérents et salariés de la délégation.

● APF France handicap

01 42 07 17 25

dd.94@apf.asso.fr

L'ESAT À CHENNEVIÈRES : UNE RELATION GAGNANT-GAGNANT



IL EST POSSIBLE DE FAIRE UN GESTE SOLIDAIRE
en participant à l'intégration professionnelle de
personnes en situation de handicap.

Vous souhaitez faire plaisir à vos proches tout en faisant une bonne action ? Tout au long de l'année, la boutique de l'ESAT- Ateliers de Chennevières vous propose – entre autres activités – des produits d'artisanat made in France et exclusivement fabriqués par des travailleurs handicapés. Un des huit établissements de la Fondation des amis des ateliers depuis 1981, l'ESAT-Ateliers de Chennevières a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap mental et psychique. Comment ? En proposant aux particuliers et aux entreprises une panoplie de services. De fait, la structure canavéroise regroupe deux structures distinctes : l'ESAT, un établissement placé sous contrôle de l'Agence régionale de santé (ARS, voir encadré) et Les Ateliers de Chennevières, une entreprise relevant du secteur privé et non protégé. Cette dernière emploie dix personnes bénéficiant de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Ce dispositif s'adresse aux personnes en capacité de travailler, mais présentant des difficultés à exercer certains types d'activités professionnelles en raison de problèmes de santé (maladies, handicaps).

Avec un encadrement de 20 personnes, les deux structures emploient respectivement 92 travailleurs et 10 salariés qui partagent les mêmes activités.

• Espaces verts. Les prestations, assurées par une équipe de onze personnes, principalement pour le compte d'entreprises, connaissent un franc succès. La demande des particuliers a fortement progressé mais s'avère difficile à satisfaire en raison des contraintes liées à l'accompagnement du

handicap (accessibilité, nature des outils, la technicité de la tâche, etc.).

- Blanchisserie. L'association a souhaité professionnaliser cette activité pour répondre à la forte demande des entreprises et communes avoisinantes.
- Up-cycling. Les onze travailleurs de l'atelier réalisent des produits de maroquinerie et de bagagerie à partir de bâches événementielles recyclées (notamment celles de la mairie de Chennevières). Ce sont des produits uniques, fait main et à destination des particuliers (via la boutique) mais également sur commande pour des grands comptes (ADP, Undiz, Etam...), parfois jusqu'à 10 000 pièces !
- Sous-traitance. Quarante-six travailleurs participent à cet atelier qui dispose d'une importante capacité de production (travail à façon, tri de pièces, conditionnement, mécanique, etc.).

● ESAT/EA LES ATELIERS DE CHENNEVIÈRES

75 rue des Fusillés de Châteaubriant
01 45 94 71 19
atc@amisdelatelier.org

Un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) est un établissement médico-social qui permet à des personnes en situation de handicap d'accéder à des activités professionnelles ainsi qu'à des actions de soutien éducatif et psychologique, nécessaires à leur participation sociale et à l'exercice de leur métier.

Chennevières Loisirs : un programme culturel et festif

L'association peaufine son programme 2020 qui s'annonce déjà bien rempli.

- **Jedi 6 février** : visite de la manufacture Bohin (fabrication d'aiguilles et épingles) à Saint Sulpice sur Risle (Eure) et, après le repas, découverte de l'espace muséographique « Chocolatrium » au cœur de l'entreprise familiale Cluzel depuis 1948 à Damville.
- **Samedi 14 mars (après-midi)** : Irish Celtic revient avec Le chemin des légendes, troisième et dernier volet de sa trilogie. Au Palais des Sports.
- **Mardi 22 avril** : visite de Gerberoy « Le plus beau village de France ». Après le déjeuner, visite de l'Abbatiale Sainte Chapelle de Saint-Germer de Fly, suivi d'une dégustation de produits du terroir.

● Chennevières Loisirs

01 45 94 86 79
www.chennevieresloisirs.com

Le Comité de jumelage canavérois



En visite à Durmersheim du 28 novembre au 1^{er} décembre derniers, le Comité de jumelage canavérois a participé aux festivités du marché de Noël. L'année 2020 sera également riche en échanges avec un déplacement à Littlehampton du 23 avril au 26 avril et un autre prévu à Tukums (date à confirmer). Par ailleurs, le comité prévoit également de rendre son invitation à la ville de Durmersheim.

● Comité de jumelage de Chennevières-sur-Marne

10 avenue Georges
01 45 76 09 23
06 48 70 98 27
jumelagecanaverois@orange.fr

La vie des associations

Les Amis des cuivres,
d'un concert à l'autre



Le 22 novembre dernier, le théâtre Roger Lafaille accueillait les Amis des cuivres.

● **Les Amis des cuivres**
8 avenue Gabriel Fauré
06 58 68 81 62

Les Robins des Bordes



Défilé dans le cadre de l'Eco Festival organisé du 22 au 24 novembre.

Le programme des Robins des Bordes regorge d'activités à consulter et à actualiser sur leur site.

- **Samedi 29 février** : conte « La soupe aux cailloux » suivi d'un Apéro Soupe
- **Samedi 21 mars** : Fête de la paix avec deux spectacles de théâtre (à confirmer)
- **Samedi 25 avril** : dans le cadre du « zéro déchet », Gratiféria aux Bordes avec musique et animations

● **Les Robins des Bordes**
01 45 94 08 04
lesrobinsdesbordes@gmail.com
lesrobinsdesbordes.blogspot.fr

Bricolez avec les
Compagnons bâtisseurs



Venez apprendre à bricoler au Bois l'Abbé ! Au 3, villa Ile-de-France, de 14 h 30 à 16 h 30, les ateliers des Compagnons Bâtisseurs sont gratuits et ouverts à tous. L'association souligne que cela se passe « dans la simplicité et la bonne humeur ! ». Le mardi, les Compagnons proposent des ateliers à thème et le jeudi des ateliers libres. Le prêt d'outils et les petits dépannages pédagogiques effectués dans le quartier complètent ce dispositif d'entraide.

● 3, villa Ile-de-France
94430 Chennevières-sur-Marne
Tél : 06 18 27 06 31

FNACA Comité
de Chennevières-Ormesson

La FNACA convie les Canavérois au déjeuner dansant qu'elle organise au Centre Jean Moulin, **samedi 29 février**. L'association rappelle qu'elle tient une permanence chaque troisième vendredi du mois dans le préfabriqué de la cour de la mairie. Par ailleurs, l'association rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2019, les militaires présents en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964, peuvent obtenir, sous conditions, la carte du combattant au titre AFN. Pour effectuer une demande, se renseigner auprès de la FNACA.

● **FNACA**
2 avenue Claude Debussy / 01 45 94 26 86

APAC

L'appel à bénévoles lancé dans Chennevières Le Mag a porté ses fruits ! Trois stagiaires sont arrivés en renfort début novembre pour prêter main forte à l'Association de Protection Animale Canavéroise (APAC) dans le cadre de ses missions de bienfaisance, d'entraide et de protection des animaux domestiques. Parmi eux, une personne de l'ADAPT (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) a rejoint la dizaine de bénévoles qu'il épaula le mercredi et le jeudi matin. Le vendredi, il est relayé par une jeune femme en DUT de gestion administrative. Un jeune en formation dans un lycée fermier est également venu passer une semaine à l'APAC. « Nous sommes à la recherche de bonnes volontés, commente Mme Katia Bonnardel, présidente de l'association, pour nous aider à sauver des animaux et à les faire adopter. Nous limitons volontairement le nombre d'animaux pris en charge – 22 animaux à ce jour dont deux chiens et deux chats actuellement placés en famille d'accueil – afin de préserver la qualité des soins prodigués, dans le respect des règles vétérinaires. »

● **APAC**
Fort de Champigny - 140 avenue Aristide Briand
associationapac94@gmail.com - 07 69 87 36 69

Andalou'djan



Le groupe Andalou'djan se produira en concert au Théâtre Roger Lafaille **le vendredi 17 avril** à 20 h 30 sur le thème « Entre Andalousie & Arménie ». Ce trio canavérois est avant tout une histoire de famille : Pierre Alakian, le père est guitariste et compositeur. L'aînée de ses deux filles, Estelle (19 ans) est flûtiste et pianiste. La plus jeune, Leslie (15 ans) est violoncelliste. Toutes deux se sont formées au Conservatoire Emile Vilain. Billetterie sur place et par internet : 15 € : plein tarif ; 8 € : enfants, étudiants, demandeurs d'emploi, retraités.

● **Andalou'djan**
7, rue de Sucy - 06 61 72 45 00
andaloudjan.jimdo.com/



HALLOWEEN

Le 31 octobre, zombies, vampires, sorcières et autres créatures ont envahi le Théâtre Roger Lafaille pour un bal, un concours de déguisements. Le soir, des cris ont été entendus venant du Fort de Champigny pendant la terrifiante et drôle Murder Party!

Merci à nos partenaires : la PEEP, les Ateliers d'Arts Plastiques de Chennevières et le Crédit Mutuel.



LES FOOTBALLEURS ÉQUIPÉS

Le 9 novembre, les élèves de l'École Municipale de Football ont reçu leurs nouveaux équipements, lors d'une cérémonie qui a eu lieu au stade Armand Fey ! Équipés et motivés pour cette nouvelle saison, nos jeunes champions ont déjà affronté d'autres équipes lors de tournois.

Merci à notre partenaire Original Flocker !



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le 12 décembre, les élèves de la classe de Mme Eon de l'école Jacques Doré ont participé à un conseil municipal des enfants. Au programme : visite des services municipaux, séance de questions/réponses relatives à la citoyenneté et à la vie municipale avec des élus.



VOYAGES, VOYAGES !

Samedi 23 novembre, les adhérents du CCAS et les jeunes du Club Noé se sont retrouvés au Théâtre Roger Lafaille pour revivre en vidéos leurs souvenirs de voyages au Portugal, à la Grande Motte, en Italie ou lors du voyage inter générationnel à Chauvigny.



LES ENFANTS ET LEURS DROITS

2019 a célébré les 30 ans de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant ! À cette occasion, les enfants des accueils de loisirs ont imaginé et créé des œuvres pour illustrer ce que ces droits représentent pour eux. Elles étaient exposées à l'Hôtel de Ville.



LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À CHENNEVIÈRES

Petits, aînés, familles, personnes seules... ces fêtes de fin d'année étaient festives, joyeuses, solidaires, scintillantes...



Dimanche 24 novembre, les seniors du CCAS ont partagé un moment convivial lors du banquet de fin d'année avec le spectacle « Nos idoles ».



Mardi 17 décembre, goûter de Noël au Foyer de l'Age d'Or. Après avoir trinqué, les seniors ont chanté et dansé tout l'après-midi !



Les Bout d'chou fréquentant les structures petite enfance ont assisté au spectacle « Lave l'îlot » proposé par la compagnie La Petite Porte.



Le 24 décembre, le CCAS a regroupé des personnes seules, isolées pour un Noël solidaire autour d'un repas et d'une animation musicale.



Flash back dans les années 80 pour le gala de Noël de l'Espace Socioculturel. Les invités ont profité des animations, un bon repas et une soirée dansante. Avec la participation des jeunes du service Jeunesse pour le service et de l'École Municipale de Football.





LES FÉERIES DE NOËL

Le Père Noël est arrivé avec d'étranges échassiers lumineux. Durant quatre jours, les visiteurs ont profité d'activités : piste de ski de fond, petit train, marché de Noël, photo avec le Père Noël, sculpteur de ballons, orgue de barbarie, maquillage AJCC, vin et chocolat chauds avec le Clos Saint Vincent et l'AJC, ateliers créatifs avec Renard, l'Unicef et les ateliers d'arts plastiques de Chennevières. Les fêtes se sont terminées par un spectacle de feu.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La Commémoration de l'Armistice et de tous les morts pour la France s'est déroulée devant le Monument pour la Paix. Le Conservatoire de musique Emile Vilain et les élèves de l'École Municipale de Football ont interprété « La Marseillaise ». Les comédiens d'Amira Culture ont ensuite présenté une pièce « Enfin la Paix », accompagnés par la chorale Paul Klee qui a chanté « La paix sur terre » de Jean Ferrat. La cérémonie s'est terminée par un lâcher de pigeons, des acteurs importants lors des conflits.



Les comédiens d'Amira Culture interprètent leur pièce devant la chorale Paul Klee et les enfants de l'EMF.

SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES

Samedi 23 novembre, Maud Petit, députée du Val-de-Marne, a organisé une réunion publique « Violences conjugales : comment agir ? », au Théâtre Roger Lafaille. M. Lime (Directeur de cabinet du préfet du Val-de-Marne), M. Lazimi (Médecin généraliste au centre de santé de Romainville, coordinateur de la campagne de prévention « Stop aux Violences Éducatives Ordinaires »), Mmes Dubayle et Lowensky (directrice et juriste du CIDFF 94) et Mme Degerine (commandante au commissariat de Chennevières-sur-Marne) étaient présents. Cet événement a été organisé dans le cadre du Grenelle des violences conjugales.



AU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE



Charlotte Valandrey et Christian Vadim sur la scène du Théâtre Roger Lafaille pour « Station Bonne Nouvelle », une comédie romantique et virevoltante.



Une fin d'année tout en humour et surprises avec le « Cabaret Extraordinaire ».

RÉCOMPENSES



Des Canavérois se sont vu remettre le diplôme du travail pour leur vie professionnelle. Ils ont été salués par le Maire, Annie Pellet-Shciffrine, Christine Courtois et Richard Della Mussia, Maires adjoints.



Ils ont décroché leur bac avec mention. La Ville a récompensé et félicité ces jeunes Canavérois lors d'une cérémonie.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Dimanche 12 janvier, le Maire Jean-Pierre Barnaud et des membres du Conseil municipal ont adressé leurs vœux aux Canavérois présents au centre Jean Moulin.

La cérémonie a été animée par les prestations vocales de la chorale Gospel Family et du ténor Sylvano Sapia.

Cet événement a eu lieu en présence des sénateurs Laurent Lafon et Christian Cambon, de la députée Maud Petit, de Jean-François Dufeu (vice-président du GPSEA), d'Yvan Femel (maire de Noisseau), Jean-Daniel Amsler (maire-adjoint de Sucy-en-Brie), Antoinette Raymond et Henri Caplain (maires-adjoints d'Ormesson-sur-Marne).



Les médailles de la Ville ont été remises à



Pierre Liaboeuf, ancien professeur de sport au collège Boileau



Alex Elbez, ancien combattant



Hervé Parenti, propriétaire de l'auto-école CER et partenaire de la ville sur la sensibilisation à la sécurité routière



Jean-Jacques Broutier, ambassadeur de Paix de la fédération inter-religieuse et internationale pour la Paix



Jean-Marc Connen, dirigeant de l'agence immobilière Atrium Conseil Immobilier et président de l'AACC



Didier Foussat, retraité et créateur du collectif Belvédère



Martine Bertrand, présidente de l'Amicale CNL Clément Ader



Fabiola Binaghi et des membres de l'association du Panier Canavérois

Pour rester informé, restez connecté !

- ▶ www.chennevieres.com
- ▶ www.facebook.com/villechennevieres
- ▶ twitter.com/Chennevieres_94
- ▶ la newsletter



Chennevières
sur Marne

www.chennevieres.com

Conseil municipal du 12 décembre 2019

LE CONTRAT DE VILLE PROLONGÉ JUSQU'EN 2022



La loi du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine a défini un nouveau cadre unique de mise en œuvre de la politique de la ville : les contrats de Ville, signés pour la période 2015-2020.

La loi des finances pour 2019 a prolongé les contrats de Ville jusqu'en 2022. Cette prolongation prend la forme d'un « protocole d'engagements renforcés et réciproques ». Si le contrat de Ville et ses ambitions initiales demeurent, la rédaction de ce protocole a également les objectifs suivants :

- Acter le nouveau cadre territorial en intégrant le territoire Grand Paris Sud Est Avenir (les contrats de ville ont été signés avec les ex communautés d'agglomération).
- Identifier des thématiques à prioriser dans les trois ans à venir et prendre des engagements qui s'y rattachent.

- Prolonger l'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties dont bénéficient les bailleurs sociaux dans les quartiers Politique de la Ville et qu'ils doivent réinjecter dans des actions d'amélioration du cadre de vie et du lien social.
- Définir des indicateurs qui pourront être facilement mobilisables.

Au regard de l'évaluation à mi parcours, les priorités suivantes ont été dégagées et les engagements relatifs détaillés :

- Éducation, parentalité, citoyenneté
 - Développement économique, emploi et insertion
 - Tranquillité publique
 - Santé
 - Culture.
- (Lire page 14)

Demande de subventions pour l'achat de véhicules propres

La ville de Chennevières souhaite poursuivre son programme d'équipement en véhicules propres, afin de continuer à s'inscrire dans une démarche éco-responsable et de lutte contre l'effet de serre. Dans cette optique, elle va demander une subvention auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain.

Vœu pour interdire les animaux sauvages dans les cirques

Du fait de la détention et de l'utilisation, à des fins de divertissements d'animaux sauvages, le bien-être animal est mis à mal. Les règles de sécurité ne sont peu voire pas respectées. En soutien au mouvement de fond qui se développe, et outre le fait que la ville refuse systématiquement l'installation de cirques, le conseil municipal a émis un vœu d'une réglementation nationale interdisant la présence d'animaux sauvages dans les cirques et de privilégier les cirques sans animaux. (lire page 15)

Comptes rendus

Les comptes rendus des Conseils municipaux sont à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et sur le site Internet de la Ville : www.chennevieres.com

LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2019-2022

Le Conseil municipal approuve le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période 2019-2022 – 3^e génération. Le CEJ est un dispositif contractuel pluriannuel de co-financements passé entre la CAF et la Ville pour développer et optimiser la fonction accueil des enfants de 0 à 17 ans. La Ville est entrée dans ce dispositif en 2011. Dans le cadre du renouvellement, la Municipalité a réalisé un nouveau diagnostic de territoire autour des accueils Petite Enfance, Enfance et Jeunesse. Ce diagnostic a permis de lister et décrire plusieurs projets. (Lire page 8).



MAJORITÉ :

Ensemble pour Chennevières, passionnément

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales. Se référant à l'article L52-1, le groupe de la majorité « Ensemble pour Chennevières, passionnément » suspend la publication de sa tribune.

OPPOSITION :

Canavérois, ensemble, pensons notre futur

DES ÉLECTIONS AURAIENT-ELLES LIEU DANS QUELQUES SEMAINES ?

Pour ceux qui ne le savaient pas, c'est une certitude, le maire est en campagne électorale et cela se voit au travers des illuminations de la ville en fin d'année. Ne nous méprenons pas, nous sommes ravis que des lumières et autres décorations soient venues égayer cette période de fête. Nous déplorons juste le fait qu'il ait fallu attendre la dernière année pour en avoir autant. A titre d'exemple, un castor lumineux géant est apparu dans le quartier du Bois l'Abbé, merci Monsieur Barnaud de vous souvenir, à trois mois des élections, de ce quartier et de vous préoccuper de ses habitants.

Serait-ce pour faire oublier que la légalité n'est pas respectée au sein du Conseil Municipal ? Lors de la dernière séance, nous avons interrogé le Maire sur le différend l'opposant à Mme DIRRINGER, 1ère adjointe, et sur le maintien de cette dernière dans ses fonctions. Le maire devait demander au conseil de se prononcer sur son maintien mais il ne l'a pas fait, adaptant la loi à sa convenance.

Nous nous retrouvons donc à Chennevières avec une 1^{ère} adjointe recevant des indemnités alors qu'elle n'a plus de délégations et des conseillers délégués percevant, eux aussi, une indemnité au mépris du droit de priorité des adjoints. L'aug-

mentation des impôts à Chennevières sert-elle donc à verser des indemnités aux élus de la majorité ?

Malgré le climat social tendu en ce moment, nous vous souhaitons une très belle année 2020, qu'elle vous apporte le bonheur, la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

B. HAEMMERLÉ C. BORDUY et E. PUPPO

OPPOSITION :

Ensemble, aimons Chennevières

BONNE ANNÉE 2020

Au moment où vous lisez ce document, l'année 2019 est terminée. Nous espérons que vos souhaits de début d'année ont été réalisés.

(La rédaction de ce texte est du 9 Janvier 2020)
Il est encore le moment de faire ceux de l'année 2020. Nous vous souhaitons une note 20 sur 20 dans les domaines : Santé, Bonheur, Epanouissements dans vos vies privées et professionnelles. Nous ne pouvons vous informer sur la nouvelle carte scolaire évoquée au cours des années 2018 & 2019 lors des discussions autour du projet Corot 2, et qui devrait s'appliquer à la rentrée 2020, car elle n'a pas été présentée ni en Conseil

d'Ecoles, ni en Conseil Municipal.

Mais vous avez vu sur la newsletter et sur le site internet que les inscriptions scolaires sont lancées depuis le 2 janvier 2020.

Vous savez aussi que le premier tour des prochaines élections municipales est le 15 Mars 2020.

Vous avez jusqu'au 6 février 2020 pour déposer votre dossier complet pour vous inscrire sur les listes électorales ou signaler tout changement.

En ce début d'année 2020, l'INSEE a publié le chiffre de la population de la commune de Chennevières-sur-Marne : 18 444 habitants.

Sur les 5 dernières années, celle-ci est en légère baisse, alors que celles des communes limitrophes et du département sont en hausse.

Ce MAG 22 est le dernier avant les prochaines élections municipales, aussi nous tenons à vous remercier pour vos remarques sur les différentes tribunes que nous avons toujours rédigées dans un souci d'information.

A bientôt.

Laurence GRANDJEAN & Guy BETAILLE,
conseillers municipaux
Contact : aimonschennevieres@gmail.com

OPPOSITION :

Liste pour une ville solidaire

AMÉNAGEMENT DU FORT DE CHAMPIGNY

Le Fort de Champigny appartient à la commune de Chennevières. La Majorité Municipale propose un aménagement extérieur avec la création d'une promenade arborée.

Si j'approuve cet aménagement, quelle ne fut pas ma surprise avec l'abattage d'un nombre important d'arbres.

En ce qui concerne le Fort lui même, j'ai proposé que nous fassions un appel à projets pour que cet immense bâtiment soit utilisé et animé.

Appel à projet culturel, artisanal, économique et solidaire, ou tout autre projet qui devra tenir compte des espaces déjà mis à disposition des associations de protection des animaux.

La Majorité a éludé ma proposition. La Majorité Municipale a sans des idées mais celle-ci serait-

elle rangée dans des cartons desquels elle émergera dans quelques mois?

Concernant les douves sèches qui entourent le Fort, la Majorité propose l'aménagement d'un jardin. Mais ces fossés sont étroits et l'ensolaillement doit être suffisant pour favoriser la pousse de fruits et de légumes. Les avis des professionnels que sont les paysagistes et les jardiniers devront être recueillis en amont.

Alain Audhéon

(« Pour Chennevières, ensemble »)

Pour tout rendez-vous :

alain.audheon@valdemarne.fr

OPPOSITION :

Union des Canavérois

MERCI !

L'approche des prochaines élections municipales en mars 2020 annonce également la fin de mon mandat de conseiller municipal. Durant ces six années, je n'ai cessé de **travailler à défendre l'intérêt des Canavérois**. J'ai analysé et décortiqué chaque dossier concernant Chennevières, seul moyen pour moi de contrôler l'action de la majorité. Au conseil municipal, j'ai tenté de **peser sur les décisions en partageant mes convictions et en veillant à ce qu'elles ne dénaturent pas le sens de l'intérêt général**. Je tiens d'ailleurs à faire état de la qualité de la tenue des débats qui s'y sont déroulés. Mais je formule le

vœu que ce climat de respect mutuel, d'écoute réciproque et de sérénité dans les échanges, progresse. **La démocratie est une dispute organisée qui permet à chacun l'exercice de la liberté. Ce bien précieux ne peut souffrir de la moindre entaille ni de silence.** Cela explique aussi qu'être un élu est une mission difficile, d'autant plus un conseiller d'opposition et bénévole de surplus. Pour la mener à bien, **il faut être près des gens et les aimer**. Je veux dire ma gratitude à tous ceux et celles qui, à mes côtés, ont partagé des responsabilités. Remercier ceux qui m'ont soutenu mais aussi mes adversaires, indispensable sti-

mulant à la réflexion. Je veux rendre hommage à tous les élus, aux associations, aux bénévoles, aux aidants et aux agents municipaux pour le dévouement dont ils font preuve au service de leurs concitoyens en poursuivant leurs actions. En attendant la prochaine élection afin de continuer, peut-être, à me rendre utile, je tiens à souhaiter, à toutes et à tous, une heureuse année 2020.

Jean Djebara conseiller municipal

mail : uniondescanaverois.jd@orange.fr

OPPOSITION :

Chennevières Avenir

L'ARROSEUR.....ARROSÉ !!!

M. Barnaud qui a trahi et abandonné tant de monde est à son tour « abandonné » par sa 1ere adjointe.

Cela ne serait pas grave, si comme toujours, le diable ne se cachait pas dans les détails !! Or, depuis l'été dernier, ce maire qui se veut le chantre de la vertu continue de payer une élue qui n'a plus d'activité en mairie utilisant de manière éhontée les impôts des canavérois (30 % d'augmentation en 3ans !!) et se plaçant ainsi dans l'illégalité. L'intéressée est d'ailleurs aussi coupable en acceptant cette rémunération.

Le Code des collectivités territoriales qui est très précis à ce sujet stipule que le Conseil Municipal

doit être saisi « sans délai ». Or à ce jour RIEN !! **Le pire n'est jamais sûr mais il finit souvent par arriver !!**

Ce duo, uni depuis plus de 10 ans, se sépare à 6 mois d'un nouveau scrutin. Opportunité ou opportunisme ??

Vu le peu de confiance accordée à ces 2 personnes, espérons que ce divorce ne mène pas à de nouvelles épousailles entre les 2 tours de la prochaine l'élection faisant des canavérois les victimes de ce marché de dupes.

Après avoir « matraqué » le personnel pendant 6 ans, M. Barnaud ne recule devant rien pour s'assurer leurs votes. Il a attribué une subven-

tion à leur association et augmenté la participation de la mairie aux tickets restaurant. Ces actions à visées électoralistes devront être introduites dans son compte de campagne.

En ce début d'année, recevez, Chers canavérois et canavérois nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que 2020 apporte à tous et à chacun la réalisation de ses désirs.

Dany GROUZELLE,

Anne Gabrielle BOUDEVILLAIN,

Marie-Claude REILHE.

Pour communiquer avec nous :

chennevières.avenir@gmail.com

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux petits Canavérois

Octobre 2019 : 21 naissances dont :

Léna VALLÉE DAIGREMONT • Aron VEY • Sara BENMEZIANE • Daphné Alwena DINANGA WA NZAMBI • Nelya Jasmine Nihed MESBAHI • Sohan SADIQ • Mia COMBAZARD • Alessia Jade PEDROLI • Mathis Claude Guy POUL • Mael Kyan SHABIR

Novembre 2019 : 18 naissances dont :

Lucie Hélène MASSIF • Aliyah Hafsa LOUAGUEF • Sören MARIALE MENDY • Alyssa Emilia OLIVEIRA • Eden LY • Raphaël Vasile Serge GRAVOT • Assa TRAORÉ • Logan ROLLAND

Félicitations aux mariés

Octobre 2019 :

Bryan de OLIVEIRA et Manèle KAOUACHI • Geoffrey Jack Christian DURAND et Eleonore Amandine RUHM • Boumedienne HAMMOUDI et Katia Manuela MAICHE

Novembre 2019 :

Nenad SMILJANIC et Kristina ILIC • Anthony GONCALVES et Kamela KELMENDI

Ils nous ont quittés

Octobre 2019 :

Sevki OZCAN • Franco FEROLDI • Léon Emile Alexandre LEBLAY • Agostinho LOPES • Lazare Emilie REGELAN divorcée BRIDE

Novembre 2019 :

Thi Ngoc Bich BUI épouse VU • Marie-Louise Josette MORTOLA divorcée SOUTY • Victorine Eugénie ALAMBA veuve HAZOUME • Maria MUNOZ veuve MUNOZ • Viviane Jeanne Muguette LEJAMBRE veuve PETITGARS • Dominique Myriam PATRIOT épouse VALLÉ • Maris Argente PINELLI veuve SEEMAN



ENQUÊTE INSEE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé des individus.

L'enquête aura lieu entre février et avril 2020. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations.

Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee prendra contact pour obtenir un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74

Service communication : publications@villechennevieres.fr - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Sylvette Figari - Ont participé à ce numéro : les services municipaux, les associations de Chennevières, Rosette Villesuzanne - Photographies : la mairie, Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lespina : 06 69 62 09 97


Chennevières
sur Marne



10-31-1444 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Quelle famille !
Samedi 29 février à 20h30
 Théâtre Roger Lafaille - Lire page 22

À NE PAS MANQUER

Jeudi 19 mars

Devoir de mémoire : Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Au monument aux morts – cimetière – 11 h 30.

Lire page 24

Dimanche 22 mars

Élections : second tour des élections municipales et territoriales, de 8 h à 20 h.

Lire page 17

Samedi 28 mars

Santé : don du sang de 9 h à 13 h au centre Jean Moulin

Lire page 10

Dimanche 29 mars

Spectacle : Concert de printemps du conservatoire Emile Vilain, à 16 h au Théâtre Roger Lafaille

Lire page 25

Samedi 11 avril

Événement : Chasse aux œufs, parc Corot, à partir de 14 h

Lire page 24



Mercredi 15 avril

Théâtre : « Dernières nouvelles de la mer », spectacle de marionnettes, musical et audiovisuel sur la préservation des océans. À 16 h au Théâtre Roger Lafaille.

Lire page 22

Dimanche 26 avril

Devoir de mémoire : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 39-45. À 12 h au Monument pour la Paix.

Lire page 24

Dimanche 2 février

Concert : « Mara Pedro », concert de Fado, à 16 h au Théâtre Roger Lafaille.

Lire page 22



Mercredi 12 février

Médiathèque : projection du film d'animation « Dilili à Paris », pour enfant, à 15 h à la médiathèque Albert Camus

Lire page 25

Mercredi 19 février

Théâtre jeune public : « Les yeux de Taqqi », spectacle de marionnettes à partir de 4 ans.

À 16 h au Théâtre Roger Lafaille.

Lire page 22

Samedi 29 février

Événement :

Games'day, tournois de jeux vidéo, de 10 h à 18 h au Fort de Champigny

Lire page 4



Vendredi 6 mars à 20 h Vendredi 13 mars à 20 h 30

Festival découvertes :

demi-finale le vendredi 6 mars à 20 h au théâtre Roger Lafaille ; finale le vendredi 13 mars à 20 h 30 à l'Espace Paul Valéry du Plessis-Tréville.

Lire page 23



Samedi 14 mars

Médiathèque : duo musical « Sonic Tandem » à 16 h à la médiathèque Albert Camus

Lire page 25

Dimanche 15 mars

Élections : 1^{er} tour des élections municipales et territoriales, de 8 h à 20 h.

Lire page 17

Du 18 mars au 4 avril

Médiathèque : Exposition « Doux rêveur »

Lire page 25

Monsieur Store

Dubos Verger SAS



Stores

Portails

Portes blindées

Pergolas

Volets

Portes d'entrée

Fenêtres

Portes de garage

Alarmes



PALMARÈS FRANCE

Capital

**MEILLEURES
ENSEIGNES**

QUALITÉ DE SERVICE

2020

avec **statista**

www.monsieurstore.com

Monsieur Store Dubos Verger

56, rue Aristide Briand - 94430 Chennevières-sur-Marne

Tél : 01.45.94.02.11 - www.monsieurstore.com